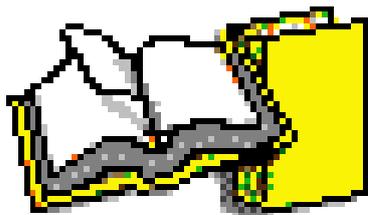


<http://clg-antoine-meillet-chateameillant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article3129>



# Pourquoi et comment vient-on au CDI ?

- CDI -



Date de mise en ligne : dimanche 6 octobre 2013

---

Copyright © COLLEGE ANTOINE MEILLET - Tous droits réservés

---

## Pourquoi et comment vient-on au CDI ?

---

Les élèves peuvent venir librement au CDI durant la pause méridienne entre 13h et 13h30. Ils ont également la possibilité de se rendre au CDI durant leurs heures d'études après avoir obtenu l'autorisation d'un personnel de vie scolaire. La plupart des élèves de 5e ainsi que l'ensemble des élèves de 4e bénéficient également d'un temps d'accueil au CDI inscrit à leur emploi du temps.

Durant ces temps d'accueil, les élèves ont la possibilité d'effectuer un travail nécessitant les ressources du CDI, de se détendre en lisant, de s'informer sur leur orientation. Les volontaires peuvent assister la professeure documentaliste dans son travail et participer à la réorganisation du CDI.

### **Les conditions de prêt :**

Les élèves ont la possibilité d'emprunter 3 documents pour une durée de 3 semaines. Ils doivent veiller à rendre leurs documents à temps.